

EN BREF

- **03/05/2026** – Assurance-vie : [l'assurance-vie confirme son excellente dynamique au 1^{er} trimestre 2026](#) avec **57 milliards d'euros de cotisations** (+14% sur un an) et une collecte nette de **19,3 milliards d'euros**, son plus haut niveau depuis 2010.
- **05/05/2026** – Prévoyance : à compter du 1^{er} mai, [les entreprises des services à la personne doivent mettre en place une prévoyance collective obligatoire pour leurs salariés non-cadres](#).
- **19/05/2026** – Habitation : [l'assurance habitation est de plus en plus impactée par le coût croissant des catastrophes naturelles](#), ce qui entraîne une hausse de la surprime Cat Nat portée à 20% depuis 2025. Cette évolution combinée à l'augmentation de la sinistralité climatique, explique **une progression globale des cotisations habitation en 2026**.
- **29/05/2026** – Assurance-vie : la remontée de l'inflation à **2,4% en mai**, un niveau supérieur aux anticipations, [renforce l'hypothèse d'une hausse des taux du livret A, du LDDS et du LEP au 1^{er} août 2026](#). Selon les projections, le taux du livret A pourrait passer de 1,5% à environ **1,8%** offrant une meilleure rémunération de l'épargne réglementée après plusieurs baisses successives.

Solvabilité II : l'EIOPA ajuste les paramètres clés du calcul des provisions

Le 26 mai 2026, [l'EIOPA a publié la mise à jour de sa documentation technique relative aux courbes de taux sans risque](#), qui sera applicable à partir du **30 janvier 2027** dans le cadre de Solvabilité II.

Dans le prolongement des évolutions récentes du cadre prudentiel européen, cette révision intègre notamment les ajustements apportés à la directive Solvency II et au règlement délégué (UE) 2015/2035. Elle vise à **garantir une méthode de calcul cohérente, transparente et harmonisée des courbes de taux sans risque** utilisées pour l'évaluation des engagements d'assurance à long terme.

Concrètement, ces taux servent de référence pour actualiser les flux futurs de paiements des assureurs, notamment en assurance vie et en non-vie. Toute modification méthodologique peut donc avoir un **impact significatif sur le niveau des provisions techniques** et, par conséquent, sur la solvabilité des compagnies d'assurance ainsi que sur leur gestion du capital réglementaire.

Dans ce cadre, la mise à jour publiée par l'EIOPA ne modifie pas uniquement les paramètres techniques, mais clarifie également les sources de données, les hypothèses de marché et les ajustements appliqués aux courbes de taux. L'objectif est de **renforcer la robustesse du cadre prudentiel** dans un environnement financier marqué par une forte volatilité des taux d'intérêt et des incertitudes macroéconomiques persistantes. Ces évolutions sont également susceptibles d'avoir un impact sur les modèles ALM.

L'entrée en application au **30 janvier 2027** laisse aux acteurs du marché un délai d'adaptation pour intégrer ces nouvelles exigences dans leurs modèles internes et leurs systèmes de calcul.

Cette publication s'inscrit dans la continuité du renforcement des exigences prudentielles européennes et de la vigilance accrue sur la sensibilité des bilans des assureurs aux variations de taux d'intérêt.

Statistiques 2026 sur le secteur de la cyberassurance

[Le marché mondial de la cyberassurance en 2026 poursuit sa croissance dans un contexte de hausse continue des cyberattaques et de durcissement réglementaire](#). Les sinistres restent fortement concentrés autour de certains événements, notamment les ransomwares, les violations de données et les interruptions d'activité, représentant à eux seuls plus de 50% des indemnisations.

Le coût moyen des incidents demeure également important, pouvant atteindre plusieurs centaines de milliers d'euros pour les PME et plusieurs millions pour les grandes entreprises en cas de crise majeure.

Les conditions de souscription se sont nettement durcies. Les assureurs exigent désormais des standards de sécurité plus élevés, tels que l'authentification multifactorielle (désormais généralisée dans une large majorité des contrats), des sauvegardes externalisées et isolées, ainsi que des plans de réponse aux incidents régulièrement testés. Cette sélection plus stricte vise à réduire l'exposition aux sinistres les plus coûteux.

Après plusieurs années de forte hausse, les primes tendent à se stabiliser, mais restent fortement différenciées selon le niveau de risque des entreprises assurées.

LES EVENEMENTS À VENIR

- Retrouvez l'ensemble de nos événements à venir dans le document joint à l'Actu'Air.